

**MUSIQUE EN MARNE ET GONDOIRE
COMITE DE PILOTAGE DU 28.05.18.
COMPTE RENDU**

Présents :				
Présidence :		Mme Edwige LAGOUGE, par délégation de M. Jean-Paul MICHEL		
Membres ayant voix délibérative			Membres ayant voix consultative	
Représentants de la collectivité	Représentants des familles	Représentants des enseignants et intervenants musiciens	Agents de Marne et Gondoire	Partenaires
Mme Martine LEFORT Mme Nathalie NUTTIN Mme Pierrette MUNIER Mme Isabelle MOREAU	Mme Nathalie BOURDON Mme Claudine CHEVALIER M. Serge EYMARD Mme Murièle HOUDART	Mme Sandrine BARBE M. Frédéric CHAPPERON Mme Delphine GOLDSTEIN M. Thierry MACE Mme Emmanuelle MASSON	M. Marc SAVELLI Mme Sylvie PASCAL M. Valentin LEROUX Mme Estelle GIARDINA M. Giuseppe FRANCOMANO M. Dominique DAUCET M. Frédéric GOMBERT M. Daniel JOVER M. Stéphane MOTHES Mme Elisabeth RAZZANTI M. Xavier RIQUIT	Mme Sophie EBEL Mme Peggy ZEPHYR
Absents :				
Membres ayant voix délibérative			Membres ayant voix consultative	
Représentants de la collectivité	Représentants des familles	Représentants des enseignants et	Agents de Marne et Gondoire	Partenaires
Mme Lilian DEDIEU, excusée M. Laurent SIMON, excusé	Mme Isabelle SI HASSEN, excusée M. Denis MACAIRE, excusé	Mme Nina OLIVIERO, excusée	Mme Nadine BREYSSE, excusée	Mme Patricia GALEAZZI, excusée Mme Anne-Cécile HUE, excusée

Mme LAGOUGE prononce un discours introductif (*reproduit ci-dessous in extenso*) :

Merci à tous d'être présents ce soir pour cette 11^{ème} réunion de notre Comité de Pilotage de Musique en Marne et Gondoire ; beaucoup de chemin parcouru depuis le 16 avril 2015 où nous nous réunissions pour la 1^{ère} fois :

- *La rédaction et l'approbation d'un Projet d'Etablissement avec des objectifs très ambitieux ; il a suscité un gros investissement et la concertation de tous ses membres, qu'ils soient usagers, enseignants ou élus ; ce projet, initié en septembre 2015, a été validé par le Conseil Communautaire du 27 juin 2016 ;*
- *La création d'un nouvel Orchestre à l'école ;*
- *La mise en place du dispositif « DEMOS en Marne et Gondoire » ;*
- *Des élections puisque les membres (usagers et enseignants) étaient élus pour 3 ans ;*
- *Des projets communs entre les sites d'enseignement.*

Ainsi que je l'ai exprimé la semaine dernière à l'inauguration de PrinTemps de paroles, « je suis fière aujourd'hui de la place qu'occupe l'art et la culture en Marne et Gondoire, où nous avons bâti une politique culturelle forte et de qualité. »

Je ne pourrais que vous encourager à assister aux différentes prestations proposées, elles sont nombreuses et variées, le fruit d'un travail engagé, et toujours de qualité. Elles valorisent le travail des élèves pour lesquels il est important de se produire devant un public.

La brochure trimestrielle « SORTIR en Marne et Gondoire » vous permet d'avoir une vision des différentes programmations culturelles proposées tant par les Conservatoires, que les médiathèques, ou encore le parc culturel. Alors, à vos agendas !

Merci à Xavier RIQUIT, Directeur du site de Collégien de nous accueillir ici ce soir.

Nous allons maintenant aborder l'ordre du jour qui prévoit :

- Installation de nouveaux membres
- Vérification du quorum
- Désignation d'un(e) Secrétaire et d'un(e) Secrétaire Adjoint de séance
- Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité de Pilotage du 11/12/18
- Pré-bilan DEMOS 2016/2019 - Création du dispositif Crescend'O
- Mise en place de la filière d'apprentissage par la pratique d'ensemble
- Evolution du logiciel de gestion du conservatoire
- Etude desserte transports publics
- Rencontres professionnelles 2019 : Programme
- Bilan intermédiaire du Projet d'Etablissement 2016/2021
- Questions diverses

1 – Installation de nouveaux membres

Mme LAGOUGE indique que pour des raisons de disponibilité, M. Thibault GUILLEMET et Mme Emilie NEILZ ont souhaité céder leur mandat de représentant de la CA de Marne et Gondoire au sein du Comité de Pilotage de Musique en Marne et Gondoire.

Mme LAGOUGE souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres élues lors du Conseil Communautaire du 8 avril 2019 :

- Mme Liliane DEDIEU, qui remplace à M. Thibault GUILLEMET,
- Mme Isabelle MOREAU, qui remplace Mme Emilie NEILZ.

2 – Vérification du quorum

Mme LAGOUGE rappelle que le règlement intérieur du Comité de Pilotage fixe le quorum à 10 membres sur 19 membres ayant voix délibérative.

Constata que le quorum est donc atteint.

3 – Désignation d'un(e) Secrétaire et d'un(e) Secrétaire Adjoint de séance

Sont désignés :

- Secrétaire : Mme NUTTIN Nathalie
- Secrétaire-adjoint : Mme GOLDSTEIN Delphine

4 – Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité de Pilotage du 11/12/2018

Mme LAGOUGE précise que le compte-rendu et les documents annexes du Comité de Pilotage du 11 décembre 2018 ont été transmis le 9 janvier 2019 et sont accessibles sur le site internet de Musique en Marne et Gondoire rubrique « Comité de Pilotage ».

Le Compte-rendu est adopté à l'unanimité.

5 – Pré bilan DEMOS 2016/2019 – création du dispositif Crescend'O

Mme LAGOUGE se réjouit qu'un nouveau dispositif, inspiré de celui de la Philharmonie, mais avec les seuls moyens de Marne et Gondoire, puisse voir le jour pour 3 ans, avec 4 nouveaux groupes, dès la rentrée 2019/2020.

Ce dispositif vise à favoriser le développement social du territoire par le biais de la pratique musicale collective.

Mme LAGOUGE passe la parole à M. LEROUX qui présente ce point.

M. LEROUX rappelle que le projet DEMOS en Marne et Gondoire prend fin avec le concert fin juin à la Philharmonie.

En effet, les moyens alloués pendant 3 ans par la Philharmonie de Paris sur le territoire de Marne et Gondoire ont vocation à être redéployés sur un autre territoire dès la rentrée prochaine.

Même s'il est encore tôt pour tirer un bilan complet de cette action, sur le plan qualitatif, les retours de terrain sont très positifs pour les enfants qui se sont inscrits dans ce dispositif.

Sur le plan de la pérennisation des pratiques, environ 50% des effectifs souhaiteraient s'inscrire au conservatoire et les inscriptions sont en cours (soit 41 enfants sur 85 et encore 22 incertains). Notons un élément facilitant les inscriptions : la Philharmonie a confirmé céder les instruments aux enfants qui continuent au conservatoire (hors 3 bassons prêtés).

Au niveau du conservatoire, chaque site a proposé des formules originales et au plus proche des attentes de ces futurs élèves. Les référents terrain ont préparé les élèves dès la 2^{ème} année mais l'approche reste la plupart du temps collective ; à l'exception des élèves reçus sur Bussy qui préfèrent des cours individuels et des passages d'examen.

M. LEROUX passe la parole à :

- M. DAUCET, Directeur du conservatoire – Site de Bussy-Saint-Georges :

Sur le site du conservatoire de Bussy-Saint-Georges, une réunion s'est tenue samedi matin dernier (15 enfants du groupe DEMOS de Bussy-Saint-Georges et 6 du groupe DEMOS de Montévrain étaient invités).

Bilan : seulement 4 mamans de Montévrain et 1 de Bussy (réunion en collège au même moment). 7 élèves sont déjà inscrits en tuilage depuis septembre.

Estimation d'inscriptions pour 2019/2020 : 12 enfants.

- M. GOMBERT, Directeur du conservatoire – Site de Chanteloup-en-Brie :

A Chanteloup-en-Brie, 2 hautbois et 4 flûtistes pourraient intégrer le site (ou un autre site).

- M. Daniel JOVER, Directeur du conservatoire – Site de Lagny-sur-Marne :

A Lagny-sur-Marne, une quinzaine d'élèves souhaitent se réinscrire suite à la réunion de vendredi dernier. Beaucoup vont intégrer l'orchestre délocalisé à Mix'City et la chorale famille.

On note de nombreux changements d'instruments et des frères et sœurs qui vont accompagner.

- M. Stéphane MOTHEs, Directeur du conservatoire – Sites de Thorigny-sur-Marne et Dampmart :
A Thorigny-sur-Marne, 2 rencontres mardi et jeudi dernier et une douzaine d'élèves souhaitent intégrer le conservatoire mais sur des formations en groupe.

Peu de changements d'instruments mais 2 familles qui souhaitent inscrire également les petits frères et sœurs.

Des inquiétudes sur la FM sur l'investissement en temps ont été exprimées par les familles.

Celles-ci ont été rassurées par des formations en groupe.

- Mme Elisabeth RAZZANTI, Directrice du conservatoire – Site de Saint-Thibault-des-Vignes :
A Saint-Thibault-des-Vignes, pas de rencontre directe car pas de groupe DEMOS sur Saint-Thibault mais association avec l'atelier passerelle qui a permis aux élèves du Conservatoire et DEMOS de se rencontrer avec un accent sur des apprentissages différents.

- M. Xavier RIQUIT, Directeur du conservatoire – Site de Collégien :
Comme à Saint-Thibault-des-Vignes, pas de groupe DEMOS. Néanmoins, les formules pédagogiques sont proches du dispositif DEMOS et permettront à ces élèves d'intégrer un grand nombre de pratiques.

M. LEROUX remercie ses collègues pour leurs interventions et présente le dispositif « Crescend'O » ; le dispositif de la CA de Marne et Gondoire qui succède au dispositif DEMOS à la rentrée 2019/2020 pour une nouvelle génération d'enfants :

Communes concernées : Lagny-sur-Marne, Montévrain, Saint-Thibault-des-Vignes et Thorigny-sur-Marne.

Public ciblé : 4 groupes de 12 enfants d'âge CE1 à la rentrée prochaine.

Coût par enfant entre 0 et 33€ selon les prises en charge ville.

Gratuité du prêt de l'instrument pendant 3 ans.

2 ateliers de 1h30 / semaine / groupe sur temps périscolaire.

Regroupement des 4 groupes en Orchestre à Cordes toutes les 6 semaines.

2 stages pendant 2 périodes de vacances scolaires.

Pédagogie collective au cœur du projet.

Les musiciens intervenants sont des enseignants du conservatoire.

Cette reprise de dispositif est une première et nous serons suivis de près par la Philharmonie de Paris avec laquelle nous restons en partenariat.

6 – Mise en place de la filière apprentissage par la pratique d'ensemble

Mme LAGOUGE note que des contraintes de calendrier nous ont amenés à solliciter le Bureau Communautaire dès le 13 mai 2019 pour inscription de ce point au Conseil du 27 mai, avant de solliciter l'avis du Comité de Pilotage.

Toutefois, cette création s'inscrit pleinement dans la philosophie du projet d'établissement, en dépassant ses objectifs et, plus largement, dans le cadre de la politique culturelle de la CAMG, faisant de l'accessibilité à la culture au plus grand nombre un axe fort et prioritaire.

Mme LAGOUGE passe la parole à M. LEROUX qui détaille ce nouveau dispositif.

La mise en place de cette filière apprentissage par la pratique d'ensemble à la rentrée 2019/2020 concerne les dispositifs « hors les murs » ayant vocation à élargir les publics et plus particulièrement les publics dits « éloignés » de la culture :

- Orchestres à l'Ecole (actuellement au sein de 3 Collèges du territoire).
- Dispositif « Crescend'O ».
- CHAM Vocale (sur 4 niveaux : 6ème, 5ème, 4ème et 3ème dans un collège du territoire).

Objectifs :

- Renforcer la cohérence pédagogique entre les dispositifs d'apprentissage par la pratique collective « hors les murs » mais aussi avec les autres offres de formation du conservatoire.
- Permettre aux enfants concernés de devenir élèves à part entière du conservatoire et, ainsi, de bénéficier d'un accès fluidifié à la totalité des propositions du conservatoire.
- Assurer un meilleur suivi des élèves en les intégrant au conservatoire ; tant par l'encadrement pédagogique que par les parents (logiciel de gestion en particulier).
- Mieux formaliser et reconnaître les acquisitions des enfants bénéficiaires de ces dispositifs.

- Mieux marquer auprès des partenaires la double appartenance des élèves impliqués dans ces dispositifs ; tant au sein du projet du partenaire (Education Nationale en particulier) qu'au sein du projet Musique en Marne et Gondoire.

Les dispositifs d'apprentissage par la pratique collective « hors les murs » sont rattachés à la formule « Formation Orchestrale et chorale » du conservatoire.

Tarifs :

- Exonération du paiement pour les dispositifs s'inscrivant dans le cadre scolaire (OAE et CHAM).
- Paiement pour les dispositifs s'inscrivant sur le temps périscolaire (Crescend'O : 33,00 € / an sauf si prise en charge Ville).
- Instruments : Prêt gratuit pour les élèves inscrits et issus de la filière des dispositifs d'apprentissage par la pratique d'ensemble.

Ces enfants deviendront dès la rentrée prochaine élèves à part entière du conservatoire, seront intégrés dans le logiciel de scolarité et auront accès aux pratiques collectives du conservatoire (tarif formation orchestrale et chorale avec gratuité pour les élèves en collège et prêt gratuit des instruments). Les enfants recevront un formulaire à la rentrée à nous retourner.

7 – Evolution du logiciel de gestion du conservatoire

Mme LAGOUGE se réjouit de cette évolution, l'actuel logiciel de gestion « iMuse » semblant difficile dans sa gestion au quotidien.

Une étude a donc été engagée depuis la rentrée 2019/2020 afin de rechercher une solution logiciel plus adaptée aux besoins actuels et futurs de Musique en Marne et Gondoire.

A l'appui d'un accompagnement constant des équipes (formation, conseil, cadrage), le logiciel est déjà mis en place et c'est à l'appui de ce nouvel outil performant que la campagne de réinscriptions / inscriptions 2019/2020 a été engagée.

M. LEROUX introduit le point en rappelant les avantages de ce nouveau logiciel :

- Fiabilité de la gestion administrative et financière
- Souplesse et fluidité d'utilisation
- Structuration multi-sites correspondant au conservatoire unique
- Possibilité de paramétrage suivant la diversité et l'innovation des formules pédagogiques proposées au conservatoire
- Accès extranet usagers
- Accès extranet enseignants

M. LEROUX passe successivement la parole à :

- Mme GIARDINA qui présente l'extranet « familles » à l'appui d'une démonstration.
- M. RIQUIT qui présente l'extranet « enseignants » à l'appui d'une démonstration.

M. LEROUX remercie Mme GIARDINA et M. RIQUIT pour leurs interventions et, au-delà, pour leur remarquable investissement sur le sujet de la migration du logiciel de gestion du conservatoire.

Mme LAGOUGE demande aux membres du Comité de Pilotage s'ils ont des questions.

Mme HOUDART souligne des dysfonctionnements sur :

- Les adresses mails
 - L'attribution des identifiants : est-il logique qu'il n'y ait qu'un identifiant par famille ?
- Dans son cas, cela aboutit en effet à ce qu'un adulte suive la scolarité de son conjoint.

Mme GIARDINA répond qu'en effet, les données ont parfois été mal reprises par le prestataire (adresses mail en particulier), ce qui a occasionné des bugs.

Les mesures correctives suivantes ont été apportées :

- Toilettage, contrôle et vérification de la base de données.
- Communication aux familles via iMuse et relance via SMS.

Mme HOUDART regrette que les représentants des usagers n'aient pas été associés en amont de la mise en place de ce nouvel outil.

M. LEROUX reconnaît que cela aurait sans doute été intéressant pour tous mais que ce projet a été mis en place dans un délai très court afin de pouvoir gagner du temps sur les réinscriptions 2019/2020 ; ce qui était une opportunité non prévue à l'engagement du projet.

M. EYMARD demande comment se passent les réinscriptions pour les usagers du conservatoire qui n'ont pas d'adresse mail (ou ne souhaitent pas la communiquer).

Mme GIARDINA répond que ces 36 usagers sont connus et ont reçu une version « papier » du formulaire de réinscription.

Mme PASCAL souligne le fait que les éditeurs de logiciels sont peu nombreux sur ce marché qui est important mais reste très spécialisé ; ce qui limite les choix et contraint l'équilibre économique pour développer ce type de produit.

Mme GIARDINA précise que l'équipe administrative a fait un travail très rapide pour que les réinscriptions puissent être réalisées avec le logiciel dès cette année.

Mme BOURDON estime qu'au-delà de quelques bugs de mise en place, cette évolution est très positive et correspond à une réelle attente des familles.

Demande si ce logiciel fonctionne sur tous types de supports : smartphones, tablettes, PC, Mac, etc.

M. RIQUIT répond que le développement est en cours et devrait aboutir à une version compatible tous supports à la rentrée.

M. LEROUX insiste sur la qualité du logiciel et n'a qu'un reproche à faire au fournisseur sur la reprise de données qui, certes n'est jamais parfaite et nécessite toujours des contrôles, mais s'est avérée très éloignée du niveau d'attente exigé ; ce qui a nécessité un surcroît de travail pour les équipes administratives dont il salue l'investissement et l'efficacité.

Remarque qu'au-delà des réserves sur la reprise des données liée à la mise en place de ce nouvel outil, avec un taux de demande de réinscription de 77,77 % (alors que le taux moyen annuel est de 80 %), malgré tout, la campagne de réinscription est un succès.

Le fait de pouvoir se réinscrire directement en ligne est un nouveau service efficace et apprécié par les usagers.

Mme MOREAU estime que la relance a sans doute été très efficace.

Mme CHEVALIER demande si les événements sont relayés dans cet outil, les événements musicaux en particulier, afin que chacun puisse avoir l'information.

Mme GIARDINA lui répond que l'idée n'est pas de reprendre les événements dans cet outil qui ferait doublon mais de renvoyer vers le site Internet depuis l'extranet « familles » sur lequel figurent tous les événements de Musique en Marne et Gondoire (excepté les moments musicaux).

M. GOMBERT précise que les moments musicaux sur le site de Chanteloup-en-Brie ne font pas l'objet d'une publicité trop large principalement pour deux raisons :

- Ils sont très nombreux (70 en 2018/2019).
- La mobilisation d'un large public pourrait poser des problèmes de jauge et de sécurité.

8 – Etude desserte transports publics

Mme LAGOUGE rappelle que la CAMG a demandé au Syndicat Intercommunal de Transport (SIT) une étude sur la desserte des conservatoires par les transports publics. Cette étude a pris du retard au SIT en raison de problèmes humains (liés à la vie : des congés maternité).

De nombreux éléments ont été transmis au SIT par l'équipe de Musique en Marne et Gondoire, sur la période mars 2018 – mars 2019 pour lui permettre de mener cette étude.

Cette étude a abouti à considérer que, globalement, les sites du conservatoire intercommunal de musique étaient plutôt bien desservis et que les besoins ne justifiaient pas une évolution de l'offre de transports publics, tant en ce qui concerne le cadencement que les points de desserte.

En revanche, le SIT a mis à disposition des fiches de desserte en transports publics pour chaque site du conservatoire intercommunal. Ces fiches, après remise en forme par le service communication, ont été mises à disposition sur le site Internet de la CAMG, rubrique « Musique ».

La piste du co-voiturage n'est pas à exclure et nous nous efforcerons de créer les conditions de sa mise en œuvre (affichage dans les sites d'enseignement, sur le site d'internet, ...).

M. GOMBERT propose d'ajouter sur le site la carte des liaisons douces de Marne et Gondoire.

M. LEROUX lui répond qu'il consultera les services de la CAMG sur cette proposition.

9 – Rencontres professionnelles

Mme LAGOUGE souligne que, chaque année, depuis 2012, un budget est consacré à ces « rencontres professionnelles », proposées à l'ensemble du personnel des sites d'enseignement musical durant les deux semaines précédant la rentrée scolaire.

Ces rencontres représentent un temps fort d'échanges, de concertation et de formation pour les équipes pédagogiques qui n'ont pas toujours l'opportunité de se rencontrer tout au long de l'année.

Cette année nous avons envisagé une grande plénière de rentrée pour tous les agents de Musique en Marne et Gondoire à laquelle les membres du Comité de Pilotage sont invités à participer.

Elle se tiendra le mardi 03/09/19 au Centre Culturel Marc BRINON de Saint-Thibault-des-Vignes.

Mme LAGOUGE remercie la Ville de Saint-Thibault-des-Vignes pour la mise à disposition du Centre Culturel et passe la parole à M. LEROUX.

M. LEROUX ne revient pas sur le détail des rencontres professionnelles dont le programme a été élaboré par l'équipe de direction de Musique en Marne et Gondoire à partir des besoins exprimés par les agents dans le cadre des évaluations fin 2018 et en cohérence avec les orientations du projet d'établissement autour de 3 axes équilibrés :

- La connaissance des publics
- La pédagogie
- L'accompagnement / le développement de projets

M. LEROUX détaille le programme de la journée de rentrée ; un nouveau temps fort, convivial, d'expression et d'engagement de l'équipe pour le lancement de l'année pédagogique de Musique en Marne et Gondoire :

Matin (9h00 – 12h30) :

Accueil, ouverture, discours du Président
Mini-conférence sur les droits culturels
Point d'étape du Projet d'Etablissement
Présentation Duo Net
Repas (12h30 – 13h30)

Après-midi (13h30 – 16h30)

Ateliers thématiques (3 x 40 minutes)
Restitution / Synthèse des ateliers

Pot de clôture (16h30 – 17h30)

Mme LAGOUGE rappelle aux membres du Comité de Pilotage qu'ils sont les bienvenus à participer à ces travaux sur tout ou partie de la journée.

10 – Bilan intermédiaire du Projet d'Etablissement 2016/2021

Mme LAGOUGE précise que nous sommes à mi-parcours de ce projet ambitieux, les avancées sont effectives mais variables.

En effet, les contraintes budgétaires que subit la CAMG, en raison des baisses de dotation de l'Etat, n'ont pas toujours permis de disposer des moyens nécessaires à sa réalisation.

Mme LAGOUGE tient à saluer les équipes qui restent engagées et ont permis les avancées qui vont vous être présentées avec ce bilan détaillé.

Mme LAGOUGE passe la parole à M. LEROUX qui présente le point.

Légende :

Objectif non maintenu

Objectif maintenu mais non réalisé

Objectif en cours de réalisation ou partiellement réalisé

Objectif réalisé

Objectif dépassé

Objectif redéfini (surligné avec le code couleur ci-dessus : *non réalisé*, *en cours de réalisation*, *réalisé* ou *dépassé*)

Axe 1 - Poursuivre et renforcer l'accès à la musique pour tous

Développement musical du territoire : poursuivre l'accompagnement quantitatif et qualitatif

Continuité d'accompagnement des communes dans la mesure des moyens publics

Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale)

Mise en place et suivi du dispositif sur 3 ans. Reprise du dispositif au-delà et inscription dans une filière d'apprentissage par la pratique d'ensemble du conservatoire.

Développement des OAE dans les collèges du territoire

2016/2017 : Ouverture OAE TSM / 2019/2020 : Redéploiement de l'OAE de TSM à Montévrain.

Reprise du dispositif au-delà et inscription dans une filière d'apprentissage par la pratique d'ensemble du conservatoire.

Développement du dispositif « Musique et Handicap »

Développement et approfondissement partenariats structures handicap (Dev. Mus. + Cons.) / Développement accueil conservatoire et accompagnement des équipes

Ouverture de nouveaux sites d'enseignement

Travail technique réalisé : Mise à jour de la cartographie des élèves / Identification des zones de développement / Réflexions sur les déplacements

Axe 2 - Renforcer la complémentarité et la cohésion au service du territoire

Axe 2.1 - Renforcer les modalités d'échanges et de concertation entre les structures

Forum des projets

1^{ère} mise en œuvre le 12/09/18. A poursuivre sous forme plus adaptée.

Plateforme de communication interne

1^{er} cahier des charges rédigé en 2016 mais impossibilité technique. Sera mise en place dans le cadre du déploiement du nouveau logiciel (Duo Net) à compter de septembre 2020.

Création d'une fonction d' « enseignant-référent du développement musical » au sein de chaque site

Nomination suspendue considérant la baisse du volume d'enseignement (priorité au Service Public) ainsi que la restructuration de la Coordination culturelle.

Réorientation des « rencontres professionnelles »

Recentrage des RP sur le Projet d'Etablissement effectif depuis 2016. Meilleur lien entre les RP et le plan de formation pour constituer un tout cohérent.

Donner à chaque directeur de structure une mission transversale

Directeurs SM (Handicap) / FG (Intergénérationnel) / ER (MAA) / DJ (Petite Enfance) / XR (Evo° logiciel) / DD (non défini) ; Limite : Pas de temps supplémentaire pour intégrer ces missions.

A signaler au-delà : création de missions transversales pour les Enseignants PEA : PP (numérique) / DG (Accueil amateurs hors MA) / CP (Colorstrings) / AJ (Coord° Piano).

M. LEROUX passe la parole à Mme GOLDSTEIN qui, en qualité de PEA, exerce une mission transversale portant sur l'accueil des musiciens amateurs du territoire.

Mme GOLDSTEIN a apprécié de pouvoir proposer l'orientation de sa mission en lien avec le projet d'établissement et précise qu'une campagne de communication doit être faite pour toucher ce public.

M. LEROUX remercie Mme GOLDSTEIN et passe la parole à Mme RAZZANTI qui présente la coordination musiques actuelles.

Cette coordination a permis des échanges entre enseignants de tous les sites et des projets communs. Les rencontres ont permis de réunir jusqu'à 70 musiciens sur scène, 200 personnes dans le public et des « Rendez-vous des Zic » multi-sites.

Par ailleurs, cette coordination musiques actuelles a suscité des partenariats avec les scènes locales voisines (Les Cuizines et File7).

Axe 2.2 - Assurer la cohérence et renforcer la dynamique de l'enseignement musical spécialisé

Réaffirmation des valeurs pédagogiques communes aux sites du conservatoire intercommunal

Suivant des déclinaisons et des méthodes qui leur sont propres, on constate que les valeurs pédagogiques sont sensiblement les mêmes entre sites et vont vers la convergence ; en particulier dans les MAA.

Conformément au SNOP 2008, précision du cadre de cohérence pédagogique entre sites du conservatoire

Au-delà d'objectifs pédagogiques cohérents, 3 types d'organisation pédagogique coexistent : formation tripartite, formation modulaire et formation globale.

L'objectif est de proposer des offres adaptées et diversifiées et d'identifier les différentes organisations (n'est plus tant l'harmonisation mais une pédagogie auprès des publics quant à la coexistence et l'identification de modèles diversifiés.) Au-delà, par l'échange et la concertation avec les équipes, la mise en cohérence inter-sites est une recherche constante des membres de l'équipe de direction chaque fois que cela est possible et opportun.

Faire rayonner au-delà de leur site d'origine certaines actions et activités à vocation publique spécifiques aux différents sites

Des partenariats se nouent ponctuellement autour d'affinités artistiques et pédagogiques mais cela reste compliqué pour des problématiques de lieux de diffusion, disponibilités d'élèves, etc.

Poursuivre le développement de l'offre d'enseignement

Diversification des formations proposées, des publics touchés et des formats dans la mesure des moyens alloués : bébés chanteurs, steel band, atelier batucada, erhu, ateliers handicap, etc.

Ce à quoi le dispositif DEMOS a contribué (basson, trompette, tuba, etc.).

Approfondir le travail pédagogique des équipes autour de problématiques communes

Dans la continuité des rencontres professionnelles, un plan de "formation / rencontres thématiques / échanges d'expériences" est structuré (avec les limites de disponibilités)

Poursuivre le développement de pratiques vocales spécifiques et de mener une réflexion sur leur place dans le projet de Musique en M&G

Effort déjà soutenu dans le domaine vocal : Eveil, Ateliers Musique, Formation Musicale, Maîtrises, Chant et art lyrique, Chant Musiques Actuelles.

Volonté d'ouvrir (chant prénatal, chorales familles, etc.) et de structurer (en lien avec les CHAM Vocales, Coordination site de BSG, Rencontres inter-sites BSG-LSM, etc.).

Organisation et coordination des actions : Promouvoir les pédagogies de projet permettant des actions transversales (entre disciplines et sites)

Complexe à organiser à grande échelle ; organisé et coordonné au cas par cas à l'échelle de plusieurs sites et en fonction des convergences de projets et affinités pédagogiques.

Des projets ambitieux et coordonnés à l'échelle du Territoire ont néanmoins pu voir le jour, notamment dans le cadre des musiques actuelles.

En voie de développement, notamment grâce aux rencontres professionnelles, formations, forum des projets, fiches projets, ... et à l'extranet enseignants du logiciel Duo Net.

Axe 3 - Soutenir et accompagner les pratiques amateurs

Partenariats avec les associations locales de pratiques artistiques, musicale en particulier

Manque de moyens humains pour s'atteler aux contacts associatifs. Travail en cours sur le développement d'une offre spécifique aux amateurs ; tant en MAA que hors MAA.

Amorce d'un parcours "découverte des arts" avec la création d'un atelier Musique et Arts visuels en partenariat avec l'école des Beaux-arts de LSM/STV.

Mettre à l'étude la création d'un « Pôle Musiques Actuelles »

Equipe constituée depuis 2017/2018 (3h sur 2 agents), renforcée en 2018/2019 (5h sur 3 agents). Investissement : Equipement de l'auditorium du site de LSM (console numérique) ; en revanche investissement a priori difficile à dégager pour le studio mais partenariat engagé à poursuivre (TSM, Les Cuizines, File 7).

Résultats très encourageants sur la mise en réseau des enseignants, groupes et élèves.

Développer les liens avec les amateurs

Mise en place de formules permettant d'intégrer plus largement des amateurs (Dév. Mus. ou conservatoire).

Consolider les missions de « l'évènementiel musical »

Déploiement des activités de TQ itinérant sur plusieurs sites ; propositions du pôle Evènementiel mieux identifiées sur le Territoire par les Villes. Amélioration de la coordination des groupes MAA.

M. LEROUX passe la parole à M. FRANCOMANO qui présente un bilan de la mise en place de « Tutti Quanti itinérant » : 35 musiciens, des lieux de répétitions dans les sites d'enseignement, essentiellement des partenariats avec le site de Lagny-sur-Marne, beaucoup d'interventions à la demande des communes (ex : 6 concerts pour le 11 novembre 2018).

Axe 4 - Faire de Musique en Marne et Gondoire un outil d'identité du territoire

Axe 4.1 - Un outil d'identification des habitants à leur territoire

a) Pour favoriser une meilleure communication au public :

Nommer un référent communication de Musique en M&G

Réalisé depuis septembre 2016.

Elaborer le plan de communication de Musique en M&G

Réalisé puis repris par le service communication à sa création en sept. 2017 pour une intégration au plan de communication de la CAMG.

Créer une newsletter de Musique en Marne et Gondoire

Réalisé puis repris par le service communication depuis septembre 2017.

Instituer la relation presse

Repris par le service communication.

Etablir différents types de circuits de diffusion en fonction du niveau de rayonnement des évènements

Repris par le service communication.

b) Pour développer les partenariats locaux :

Partenariats avec le Réseau de Lecture Publique

Rencontres régulières entre les équipes Musique et Lecture (4 programmées en 2018/2020), mise en œuvre de projets communs et harmonisation des saisons dans cadre coordination culturelle.

Partenariats des sites d'enseignement avec les communes

Selon sollicitations des communes : continuité des partenariats. Travail important sur Quartier Politique de la Ville (Orly Parc). Intensification des actions de TQ.

Partenariat avec des « entreprises citoyennes » du territoire

Impossibilité de dégager des moyens humains pour cette mission.

Axe 4.2 - Un outil d'identification au-delà du territoire

Continuité et développement des "partenariats de rayonnement"

Musique en M&G en tant que ressource : Handicap ("Réseau National Musique et Handicap" (2 colloques), Guide MESH, contacts réguliers) / Département 95, Conservatoires du 77.

MAA : Intégration et participation au RIF / Partenariats File 7 et Les Cuizines.

Autre : Adhésion et participation aux réflexions de « Conservatoires de France » / Contacts Ferme du Buisson / Renforcement partenariat Département 77 / Partenariat Philharmonie / etc.

Axe 5 - Inscrire le projet dans une dynamique de recherche, de transversalité et d'innovation

Axe 5.1 - L'innovation dans la manière de concevoir le Service Public culturel

Partenariat université : étude visant à compléter l'approche territoriale des publics

Impossibilité de dégager des moyens humains pour cette mission.

Axe 5.2 - L'innovation dans le domaine pédagogique

Poursuivre la recherche de démarches artistiques et pédagogiques innovantes par le moyen de l'expérimentation : « cellule d'innovation pédagogique »

Innovations s'inscrivant dans le cadre de réflexions sur la durée : intelligences multiples, handicap, etc. / D'autre part, les expérimentations pédagogiques sont régulières au niveau des sites et par porosité des équipes en inter-sites avec des échanges d'expériences. En revanche, pas de formalisation dans le cadre de la cellule d'innovation.

Mme LAGOUGE remercie M. LEROUX pour cette présentation et sollicite les membres du Comité de Pilotage s'ils ont des questions.

Aucune question.

11 – Questions diverses

11 – 1 – Question posée par Mme SI HASSEN :

Mme LAGOUGE relaie une question posée par Mme SI HASSEN, absente excusée, qui a émis des remarques sur l'entretien des locaux du conservatoire – Site de Saint-Thibault-des-Vignes.

Indique que le sujet est en cours de traitement par la Ville de Saint-Thibault-des-Vignes qui prend en charge les fluides, l'entretien, les travaux, etc.

Mme LAGOUGE passe la parole à Mme LEFORT qui regrette que ce type de questions soit abordé en Comité de Pilotage alors que l'équipe sur place est disponible et s'efforce de gérer ces problématiques au quotidien.

Mme LEFORT précise qu'un état des lieux est en cours et que des travaux d'entretien sont envisagés cet été ; sous réserve et dans le cadre des crédits budgétaires de la commune.

11 – 2 – Question posée par Mme BOURDON :

Mme LAGOUGE passe la parole à Mme BOURDON qui, afin d'être en mesure de renseigner les usagers au mieux, sollicite une explication quant à l'attribution des volumes horaires d'enseignement au conservatoire.

Mme LAGOUGE lui répond que les volumes d'heures d'enseignement sont figés par la CAMG depuis la rentrée de l'année 2017/2018 pour des raisons de stabilisation des coûts et en raison des contraintes financières qui pèsent sur la CAMG : moins de recettes (dotations d'Etat en baisse notamment), plus de dépenses (fonds de solidarité, développement d'autres services, etc.).

Depuis lors, les sites du conservatoire conservent les mêmes volumes d'heures d'enseignement. Ainsi, toute augmentation de volume horaire sur une discipline doit être compensée par une baisse équivalente sur une autre discipline.


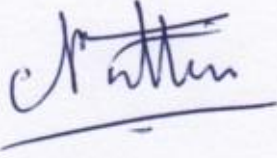

11 – 3 – Informations diverses :

- A l'issue des 3 ans du projet, déplacement de l'Orchestre à l'Ecole « Musiques Actuelles » du collège « Le Moulin à Vent » de Thorigny-sur-Marne vers le collège « Lucie AUBRAC » de Montévrain à la rentrée 2019/2020.

- Invitation au dernier concert DEMOS à la Philharmonie 22 juin à 20h30 : Pour les membres du Comité de Pilotage qui souhaiteraient y assister, merci d'envoyer un mail à Valentin LEROUX avant le lundi 10/06/19.

- Invitation au concert de l'Orchestre à l'Ecole « Brass Band » du collège « Marcel RIVIERE » de Lagny-sur-Marne au Jardin du Luxembourg 28 juin de 12h00 à 16h00 dans le cadre d'une rencontre nationale entre Orchestres à l'Ecole.

La séance est levée à 22h50.

La Présidente	La Secrétaire	La secrétaire Adjointe
Mme Edwige LAGOUGE, par délégation de M. Jean-Paul MICHEL 	Mme Nathalie NUTTIN 	Mme Delphine GOLDSTEIN 

Pièce jointe / annexe :

- Diaporama de présentation du Comité de Pilotage du 28/05/19